

**TVA**  
**19,6%**

## INSTALLATION & TVA À 19,6 % CHECK LIST À SUIVRE (AVEC LE VENDEUR) :

- 1 Le vendeur établit et vous remet un devis chiffré en €TTC correspondant à la valeur de la « cuisine » et de la livraison.  
Le vendeur établit et vous remet aussi, un devis provisoire chiffré en €TTC correspondant à l'installation de la cuisine (calcul en mètres linéaires).  
Le vendeur vous remet également le cahier des charges de l'option d'installation choisie.
- 2 Le vendeur envoie à l'installateur la demande de pré-visite d'installation ainsi que les documents de pose établis par le magasin (devis prévisionnel et plan). Il vous informe du coût total de l'installation \_\_\_\_\_ €. La pré-visite est obligatoire. Votre présence est impérative. Munissez-vous des documents de pose établis en magasin.
- 3 Notre prestataire installateur vous transmet, après la pré-visite, le devis définitif d'installation comprenant le prix au mètre linéaire et le montant des travaux annexes. Vous acceptez le devis en signant ce devis et en versant un acompte directement à l'installateur.
- 4 Avant toute commande (une fois la pré-visite effectuée), vous rapportez au magasin les devis et le rapport de pré-visite remis par l'installateur, stipulant les modifications éventuelles.
- 5 Le vendeur contrôle le rapport de pré-visite et modifie le cas échéant le devis « cuisine ».
- 6 Le vendeur valide la commande en magasin et vous indique la semaine de livraison prévisionnelle. Vous réglez 100 % du devis «cuisine» établis lors de l'étape 1, ainsi que les modifications éventuelles suite à la pré-visite.
- 7 Vous reprenez contact avec l'installateur pour confirmer la date d'installation.
- 8 Lors de la livraison, vous contrôlez avec le livreur, le nombre de colis et le bon état de chacun.
- 9 A la fin de l'installation, vous signez la fiche de fin de chantier remise par votre installateur.
- 10 Vous réglez le solde de l'installation à votre installateur.



www.IKEA.fr

Check list TVA 5,5 % au verso ➔